

qui garantissent que la coopération satisfait aux exigences prévues dans les lois et les politiques du gouvernement, y compris celles qui ont trait à la sécurité et à la protection de l'environnement. Ils renferment des dispositions rigoureuses relatives à la surveillance, à l'accès, à la transparence, à l'imposition, à l'indemnisation et aux droits de propriété intellectuelle. Certaines activités du PPM sont aussi exécutées dans le cadre d'accords multilatéraux, d'accords bilatéraux avec d'autres pays et d'autres dispositions.

Gouvernance

Au Canada, le PPM profite de contributions importantes provenant d'organisations gouvernementales et non gouvernementales et de plus d'une vingtaine de ministères et organismes fédéraux. Le Groupe consultatif sur le Partenariat mondial (GCPM), un groupe interministériel de haut niveau, assure la surveillance et l'orientation sur le plan des politiques générales. Le Groupe consultatif sur les sciences, le commerce et la technologie (GCSCT) veille à ce que les projets concernant la réorientation tiennent compte des priorités et des besoins nationaux en R-D. Par ailleurs, le Programme profite également du savoir-faire de divers ministères et de diverses organisations de la société civile.

À l'échelle internationale, le Groupe de travail sur le partenariat mondial (GTPM), qui est régi par le président en exercice du G8, réunit à intervalles réguliers les 23 participants du Partenariat mondial, qui y examinent la mise en œuvre, coordonnent les activités, échangent sur les leçons apprises de leur expérience et repèrent les possibilités de coopération. Des renseignements précis sur les activités de

chaque pays membre du Partenariat mondial se trouvent dans les Rapports sur le Partenariat mondial du G8 (<http://g8.gc.ca>). Le Groupe a convenu de l'expansion géographique du Partenariat, qui doit lui permettre de s'attaquer aux défis planétaires liés aux risques de prolifération mondiale des armes de destruction massive et des matières connexes, tout en poursuivant ses efforts dans les pays de l'ex-URSS.

Partenariats

Une des caractéristiques du Partenariat mondial est le nombre important d'ententes de coopération qui ont été établies. Depuis son lancement au Sommet du G8 de 2002 à Kananaskis, plus d'une douzaine de pays se sont joints aux autres donateurs, ont fourni des fonds et se sont engagés directement ou conjointement dans des activités de projets. Le Partenariat mondial a mûri et évolué depuis sa création, pour devenir une initiative multilatérale et coopérative unique pour la lutte contre les menaces communes à la sécurité nationale et internationale. Il est devenu un véritable partenariat au sein duquel les pays coopèrent à des projets dans tous les domaines, selon la description qui en est faite ailleurs dans le présent rapport.

Le Partenariat mondial est devenu un élément important de la relation bilatérale du Canada avec la Fédération de Russie, où le Canada est loué pour ses efforts exemplaires et cité comme modèle. C'est également un élément important de la coopération à la sécurité internationale entre le Canada, les États-Unis et d'autres pays, avec des résultats tangibles sur le terrain.